



S.I.R.D.
135, rue de l'Industrie
38170 SEYSSINET-PARISSET

tél : 04.76.21.85.26
fax : 04.76.49.03.79

N/Réf : DELCOM **11-12**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Du Comité syndical

du 18 janvier 2012

Le dix-huit janvier deux mille douze, à dix-sept heures trente, le Comité syndical, dûment convoqué s'est réuni salle Henriette GROLL à SASSENAGE, sous la présidence de Monsieur Michel BAFFERT, Président du SIRD

Date de convocation : 05 janvier 2012

Nombre de délégués en exercice : 18 Présents : 15 Votants : 15

Présents : M BAFFERT, V BELLE, Y BOULARD, M BROUZET, A CARBONARI , J CARRIER, C COIGNÉ, C DIDIER, J GAUTHIER, F GILABERT, V GONNET, M.MASTROMAURO, P MOLINARO, M REPELLIN, J TESSAIRE

Absents excusés : G. FRIER, G JULLIEN. D ROUX,

Président de séance : Michel BAFFERT

Secrétaire de Séance : Véronique GONNET

Rappel du quorum : 10

OBJET : PREVENTION DE LA DELINQUIANCE- MEDIATION SCOLAIRE

Validation de la convention avec l'association CEMEA sur la mise en œuvre de l'action de médiation scolaire au Collège Pierre Dubois de Seyssinet-Pariset année scolaire 2011/2012.

Rapporteur : Marcel REPELLIN

Le Vice-président expose :

Le SIRD, titulaire de la compétence prévention de la délinquance, a inscrit dans son plan d'action, sur l'axe prévention, une démarche expérimentale de médiation scolaire.

Cette action relative à l'éducation et à la citoyenneté, est mise en oeuvre sur l'année scolaire 2011-2012 au collège P. Dubois à Seyssinet-Pariset.

L'Association « Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active » (CEMEA) sera prestataire de service pour la mise en oeuvre opérationnelle de l'action.

L'objectif :

- Permettre aux élèves d'appréhender les incivilités et les violences dans l'enceinte du collège et de régler les « petits » conflits entre pairs.
- A noter que les violences, les conflits de grandes ampleurs, les problèmes graves de harcèlement et de racket **ne relèvent pas** de la médiation scolaire.

L'association CEMEA s'engage à mettre à la disposition du collège P. Dubois un ou des intervenants qui seront chargés de la médiation scolaire pour les élèves. Leur intervention se caractérise en trois phases :

- une phase de sensibilisation des élèves
- une phase de formation des élèves médiateurs
- une phase de supervision

La Principale du collège Dubois, informera l'ensemble de son équipe administrative et pédagogique des objectifs de l'action de médiation afin de faciliter les interventions des CEMEA.

Une salle du collège sera mise à disposition des médiateurs chaque fois qu'ils seront sollicités pour réaliser une médiation.

La coordonnatrice du CISP du SIRD supervisera le dispositif.

Un comité de pilotage a été constitué et a pour mission de porter la dynamique de l'action à l'intérieur et à l'extérieur du collège, d'élaborer et de conduire l'évaluation de l'action.

Un bilan détaillé de l'action de médiation qui a lieu pendant l'année scolaire sera fourni par le Collège Dubois en collaboration avec les CEMEA et le SIRD.

Le SIRD s'engage à financer la somme de 3 000 € à l'association CEMEA pour la mise en oeuvre de cette action.

Le Collège Pierre DUBOIS financera 500 €.

IL EST PROPOSE AU COMITE SYNDICAL

- **D'ADOPTER** : La convention tripartite entre le SIRD, les CEMEA et le collège P. Dubois portant mise en oeuvre de l'action de médiation scolaire au collège Pierre Dubois pour l'année 2012,
- **D'AUTORISER** le président à la signer.

CONCLUSIONS ADOPTEES A L'UNANIMITE

Ainsi fait, les jours, mois et an susdits
Conforme au registre

Fait à Seyssinet-Pariset, le 19 janvier 2012
Le Président
Michel BAFFERT